grandi sur une petite ferme et dont la famille vit encore sur une très petite exploitation. Chaque fois que je revois ma famille et mes amis, je comprends les difficultés qu'ils affrontent et la crainte qu'ils ont que le gouvernement ne les écoute plus, ne se soucie plus d'eux et veuille mettre en œuvre des recommandations du rapport de la Commission de planification, ce qui signifierait qu'un jour les deux tiers des fermes seraient supprimées, menacées ou détruites. Il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Nous pourrions proposer de réels amendements à ce bill qui en feraient une bonne loi qu'accepteraient les cultivateurs des provinces des Prairies. Je fais donc appel au ministre, par votre entremise, monsieur l'Orateur, pour qu'il songe sérieusement à retarder ou à ajourner le débat et qu'il veuille bien écouter en toute sincérité les instances des cultivateurs de l'Ouest, ou du moins celles des gouvernements des trois provinces des Prairies qui parlent en leur nom.

Le bill à l'étude a été déposé à la Chambre il y a plusieurs mois. Il a fait l'objet d'une longue étude au comité où de nombreux témoins ont été entendus. Le bill a ensuite été renvoyé à la Chambre et a de nouveau été débattu le 22 juin. Je le répète, le ministre nous a accusés de pratiquer le sectarisme politique et l'obstruction systématique, à l'égard du bill, à cause des élections en Saskatchewan. C'est inexact. A mon avis, nous ne devrions pas prendre au sérieux de pareils arguments politiques. De notre côté, nous pourrions entretenir tout autant de soupçons, puisque le ministre a présenté le bill immédiatement avant les élections. Cessons les jeux, concentrons nous sur la question elle-même, agissons et prenons des mesures vraiment utiles aux cultivateurs de l'Ouest.

- M. Osler: Monsieur l'Orateur, le député me permet-il de lui poser une question?
- **M. Nystrom:** Je crois que je vais permettre au fermier de Winnipeg-Sud-Centre de poser une question.
- M. Osler: Je suis le premier à admettre que je ne suis sûrement pas un fermier, mais malgré ce handicap...

Une voix: Ce n'est pas un handicap.

- M. Osler: Je parle de celui de ne pas être fermier. Le député veut-il dire que ces amendements vont rendre le bill raisonnable ou bien croit-il que tout est à rejeter? Traite-t-il sérieusement du bien-fondé du bill avec ou sans les amendements ou pense-t-il que tout cela est si loin du compte que nous perdons notre temps à en discuter? Je ne saisis pas très bien ce qu'il veut dire.
- M. Nystrom: Je dis que nous devrions diviser le bill et verser cent millions de dollars séance tenante. Je pense qu'on a bien compris tout cela. Le ministre veut savoir ce que nous pensons du bill et des amendements. Pour répondre à la première partie de la question, nous disons que le bill devrait être divisé et qu'on devrait verser les cent millions de dollars. Il vous suffit de nous proposer la chose, je suis sûr que nous serons tous d'accord là-dessus. Deuxièmement, nous devrions vraiment examiner, je pense, tout ce qu'il faut entendre par stabilisation. Que les agriculteurs, les gens vraiment attachés à la terre, disent ce qu'ils en pensent aux auteurs du bill. Que le gouvernement prenne conseil des associations agricoles au lieu de dire aux administrés ce qu'ils doivent faire. Au cas où le ministre refuserait de nous écouter et de retirer le bill, nous suggérons une série d'amendements de nature à améliorer le bill inscrit au Feuilleton d'aujourd'hui. Ces amendements tiendraient compte du prix de revient, des

éléments qui pourraient augmenter le revenu des fermiers, de 100 p. 100 du revenu agricole au lieu de 90 p. 100, et ainsi de suite. Si nous ne pouvons faire réexaminer tout le bill, nous voudrions, du moins, que quelques-uns de ces amendements soient étudiés sérieusement.

Je pourrais dire encore bien des choses sur ce bill qui concernent nos cultivateurs. Cependant, une question qui semble beaucoup inquiéter les cultivateurs de l'Ouest est que ce bill stabilisera leurs revenus à la moyenne des cinq dernières années. Selon la majorité des gens, ce serait stabiliser au niveau de la pauvreté. Beaucoup ne se rendent pas compte que le revenu agricole net-et ceci indique de nouveau la différence entre le revenu net et le revenu brut-a beaucoup diminué ces dernières années dans l'Ouest. J'ai ici quelques chiffres établis par le Bureau fédéral de la statistique qui sont tout à fait pertinents et dont les députés doivent avoir une bonne compréhension afin de comprendre ce qui se passe dans l'Ouest. Le Bureau de la statistique a publié ces chiffres en mai et ils démontrent que le revenu agricole net en Saskatchewan est tombé de \$462,348,000 en 1968 à \$202,718,000 en 1970. C'est-à-dire une réduction d'environ 56 p. 100 sur deux ans.

Une voix: C'est pourquoi nous voulons le revenu brut.

M. Nystrom: Une des raisons pour lesquelles nous devrions modifier ce bill est de venir vraiment en aide au cultivateur moyen au lieu de le paralyser. Pourquoi stabiliser son revenu à un niveau aussi bas? Pourquoi ne pas lui donner un peu d'argent liquide? Le ministre et certains députés nous demandent de tenir compte des ventes. Si nous recevions un prix normal pour notre blé, nous ne verrions aucun inconvénient à tenir compte du chiffre des ventes. Actuellement, nous touchons moins pour un boisseau de blé qu'en 1969, bien que le prix du pain, etc., ait beaucoup augmenté et qu'il n'y ait aucune garantie que le prix de ces autres articles n'augmentera pas l'année prochaine. Voici certains des facteurs réels qui contraignent le cultivateur et sur lequel il n'a aucun contrôle. Si le cultivateur avait voix au chapitre, peut-être ne serait-il pas aussi intransigeant, mais comme il n'a aucune prise sur ces facteurs, un bill de stabilisation meilleur que celui-ci lui est donc indispensable. Au sujet du revenu agricole, c'est aussi vrai pour l'Alberta et le Manitoba que pour la Saskatchewan.

Au Manitoba, les revenus agricoles sont passés d'environ 162 millions de dollars en 1968 à environ 79 millions en 1970 et, en Alberta, ils sont passés d'environ 364 millions à environ 226 millions. C'est donc une situation uniforme et générale dans les Prairies. Nous devons assurer de façon tangible la stabilisation du revenu agricole à l'avenir pour que les cultivateurs puissent réaliser une certaine planification et prendre eux-mêmes des décisions pour exploiter plus efficacement leurs fermes. Les exploitations agricoles sont productives. C'est peut-être l'industrie qui donne le meilleur rendement au pays. Ce dont ont besoin les cultivateurs c'est le droit de participer aux décisions touchant leur propre vie. Tout ce qu'ils réclament c'est d'avoir leur mot à dire dans ces décisions, et qu'elles ne soient pas prises pour eux par des bureaucrates mais par eux dans leur propre intérêt. Je ne crois pas que les cultivateurs en demandent trop. Ils veulent tout simplement être traités de façon équitable.